

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le lundi 30 septembre 2024 à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 30 septembre 2024 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sont absents messieurs les conseillers Rémy Guay et François Bergeron.

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Est également présente madame France D'Amour, directrice générale.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13081-09-24

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2021.**
4. **Appel d'offres, soumissions et contrats**
 - 4.1. Octroi du contrat pour la réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve
5. **Administration, finances et ressources humaines**
6. **Travaux publics**
7. **Urbanisme et environnement**
8. **Sécurité publique**
9. **Loisirs, culture et tourisme**
10. **Avis de motion et règlements**
11. **Comptes**
12. **Varia**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

**4.1. OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION D'EXUTOIRES DU RÉSEAU PLUVIAL SUR UNE SECTION DE LA RUE MAISONNEUVE
RÉSOLUTION N° 13082-09-24**

CONSIDÉRANT la résolution 13033-07-24 autorisant la Ville de Clermont à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve ;

CONSIDÉRANT l'ouverture de sept (7) soumissions le 23 août 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE Construction MP est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de ce projet seront assumés par le programme TECQ ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection d'exutoires du réseau pluvial sur une section de la rue Maisonneuve à Construction MP au montant de 149 446,80 \$ taxes incluses;

De transmettre une copie de la présente résolution à Construction MP.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION N° 13083-09-24**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
QUE l'assemblée soit levée à 16 h 40.

(copie originale signée)

Luc Cauchon
Maire

(copie originale signée)

France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale